

Arrêté du 26 janvier 2022

relatif à l'information des consommateurs

Honoraires de Transaction

A charge du vendeur ou de l'acquéreur selon mandat

Rémunération forfaitaire de 5 000 € * sur la part inférieure ou égale à 35 000 € du prix de vente.

- + 4 % * du prix de vente sur la part comprise entre 35 001 € et 400 000 € pour un prix de vente inférieur ou égal à 400 000 €
- + 3 % * du prix de vente sur la part comprise au-delà de 35 001 € pour un prix de vente supérieur à 400 000 €

Les honoraires forfaitaires prévus sont cumulatifs avec les honoraires en pourcentage en fonction du prix de vente et représentent des montants maximums. En cas d'inter-cabinet, le montant des honoraires correspond au montant le moins élevé entre notre barème et celui de l'agence intermédiaire.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise.

Honoraires de Location

**Locaux soumis à la loi du 6 Juillet 1989
et locaux d'habitation non soumis à la loi du 6 juillet 1989**

A charge du bailleur :

- Honoraires d'entremise
et de négociation..... 5.00 €* / m² habitable
- Honoraires de visite, rédaction du bail
et constitution du dossier locataire 8.00 €* / m² habitable
- Honoraires d'état des lieux 3.00 €* / m² habitable

A charge du locataire :

- Honoraires de visite, rédaction du bail
et constitution du dossier locataire 8.00 €* / m² habitable
- Honoraires d'état des lieux 3.00 €* / m² habitable

**Le total des honoraires est plafonné à 1 mois de loyer hors charges pour chacune des parties
(locataire ou propriétaire).**



Honoraires de Location

Boxes, Garages et Parkings

A charge du locataire :

- Honoraires de visite, rédaction du bail,
constitution du dossier locataire et état des lieux89.00 € *

Honoraires de Location

Locaux commerciaux et professionnels

A charge du bailleur ou du preneur selon dispositions du bail

- Honoraires d'entremise
et de négociation..... 12.00 % du loyer annuel HT et hors charges*
- Rédaction d'actes 12.00 % du loyer annuel HT et hors charges*
- Honoraires d'état des lieux 7.00 % du loyer annuel HT et hors charges*

Honoraires d'Intermédiation de Recherche de Financement Immobilier

- A Partir de 20 000 €uros de prêt immobilier0.5 % du montant du prêt*



LAROQUE
IMMO.FR

Honoraires des Prestations Particulières

Location

- Honoraires de renouvellement ou de révision de bail commercial..... 190.00 € *

Gestion locative (à charge du propriétaire)

- Honoraires de base (% sur encaissements) 7.20 % *
- Honoraires gestion d'assurance loyers impayés (% sur quittancement) 0,70 % *
- Honoraires gestion du contrat en garantie d'occupation (% sur quittancement) 0,70 % *
- Honoraires pour gestion des travaux (sur montant TTC des travaux)..... 5.00 % *
- Frais de constitution des dossiers (Sinistres, ANAH, avocat,...) 249.00 € *
- Honoraires de vacation (taux horaires)..... 50.00 € *

Transaction

- Avis de valeur
 - Bâtiments < à 150 m² 149.00 € *
 - Bâtiments entre 151 et 250 m² 179.00 € *
 - Bâtiments > à 250 m² Sur devis *

Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise.

Copropriété

- Gestion courante..... Sur devis *
- Gestion exceptionnelle..... Sur devis *

***Tarifs TTC (TVA 20.00 %)**